

## Les Examens Non Destructifs dans les stratégies de maintenance des installations nucléaires

# Evolution / révolution du côté des END\*

par **Jean-Pierre HUTIN**,  
*EDF Pôle Industrie,*  
*Direction technique*

**A**près avoir évolué sereinement pendant de nombreuses années -surtout du point de vue technologique- le monde des Examens Non-Destructifs<sup>(1)</sup> doit aujourd'hui faire face à des changements beaucoup plus radicaux dans lesquels certains verront les éléments d'une véritable révolution. Mais loin de constituer une menace, c'est au contraire un formidable challenge qui s'annonce pour les professionnels !

Depuis déjà quelque temps, l'inspection en service est sortie d'un certain isolement. De plus en plus, elle devient partie intégrante de la maintenance et apparaît souvent comme une pièce maîtresse des stratégies de maintien du patrimoine, enjeu colossal quand il s'agit -comme en France- d'un parc de 58 réacteurs nucléaires.

Parallèlement, l'optimisation de l'exploitation conduit à développer la maintenance conditionnelle dont la première étape est la surveillance de l'état des matériels. Et les ingénieurs "redécouvrent" que les examens non-destructifs bien utilisés peuvent être, de ce point de vue, un outil très précieux.

D'autres évolutions viennent également bouleverser le paysage. La mise en application du code RSEM conduit à introduire un formalisme renforcé permettant de garantir la qualité des activités là où l'on se contentait avant du pro-

fessionnalisme des acteurs, professionnalisme certes considérable.... mais pas toujours reproductible !

**L**es nouveaux textes réglementaires relatifs aux appareils à pression imposent, dans de nombreux cas, un système de qualification pour les procédés d'END. D'où la mise en place de procédures et de pratiques nouvelles et la création d'une Commission de Qualification "basée" à EDF mais indépendante de l'exploitant proprement dit.

D'une certaine façon, ces textes récents rejoignent la nouvelle politique de relation industrielle d'EDF en cherchant à responsabiliser davantage, de façon plus claire et plus distincte, les différents acteurs que sont l'exploitant, les industriels et les prestataires.

Et, bien sûr, les transformations du marché de l'électricité obligent EDF à faire d'importants efforts en matière de compétitivité -sans pour autant sacrifier la sûreté- ce qui conduit nécessairement à introduire une certaine compétition entre ses fournisseurs : tout est fait pour éviter une dégradation irréversible du tissu industriel mais le recours aux appels d'offre est sans aucun doute une évolution durable.

Que de bouleversements, que de regrets parfois... mais quel challenge ! Aucun doute que les "pros" de l'END sauront relever le défi !

(\*) Pendant longtemps, on a parlé de Contrôle Non-Destructif (CND). Mais pour la rédaction des nouveaux textes réglementaires et des codes, il a fallu "faire le ménage" dans la terminologie et le mot Contrôle a dû laisser la place au mot Examen. Alors adieu les CND et bonjour les END !